

Compte-rendu réunion du 2 avril 2026 avec Yann WEHLING Vice-Président Région IDF

L'objet de cette réunion était : **la forêt périurbaine, les enjeux liés à ces espaces essentiels pour notre territoire, ainsi que les perspectives d'action et de coopération avec les acteurs associatifs engagés dans leur protection et leur gestion.**

Etaient présents Yann WEHLING et 4 collaborateurs dont Laetitia PUYFAUCHER, Conseillère chargée de l'agriculture au cabinet de la Présidente, Elodie MIGOT, Chargée de forêts.

La FAFIDF était largement présente (11) : Virginie MEURISSE, Fabienne SPAHN, Dany BOURCIER, Pascal VILLEBEUF, Philippe HEURTEVENT, Claude GRAJEON, Olivier DELOURME, Isabelle VENAULT, Sylvie BAILLY, Hélène BOISVERD, et JF BRON. Etaient aussi présents : Jane BUISSON pour FNE IDF, Sophie DURIN pour le Collectif Sauvegarde, et JC DENARD pour Chaville Environnement, Denis LAURENT pour DEJAENAT 94, et 2 ou 3 autres représentants.

Chaque association a pu présenter sa vision de la forêt urbaine ou périurbaine et ses attentes vis à vis de l'ONF.

Ci-après le document qui a été présenté pour la FAFIDF. Olivier DELOURME a remis à Yann WEHLING l'invitation au colloque du 11 mai, en lui présentant les principaux attendus de ce colloque.

En conclusion, Yann WEHLING a indiqué vouloir un changement d'abord sur les forêts à forte fréquentation, tout en conservant un regard sur l'ensemble des autres forêts d'IDF publiques et privées.

Il souhaite s'appuyer sur la matière fournie par les associations et demander une évolution de la gestion de l'ONF sur les forêts à forte fréquentation, sans oublier la préservation de la biodiversité, cela avec un discours exigeant.

Il attend de l'ONF plus de concertation et plus de transparence, notamment au niveau des maires.

Il a déjà interpellé la ministre de tutelle Monique Barbut, mais sans réponse à ce jour. Il prévoit de continuer à interpellier le gouvernement, voire l'assemblée mais attendre une nouvelle loi serait selon lui probablement très long, il espère une évolution plus rapide par d'autres voies.

Nous avons remercié Monsieur WEHLING pour son écoute, au nom des adhérents de la FAFIDF !



FAFIDF

Fédération Appel des Forêts Ile de France

La Fédération Appel des Forêts d'Ile-de-France regroupe **des associations, collectifs et personnes physiques**,

Engagés pour la protection de l'environnement et du patrimoine naturel d'Ile-de-France.

Son objet est la défense et la **préservation des arbres, bois et forêts** d'Ile-de-France.

Elle est indépendante des partis politiques.

30 associations, collectifs représentant 3000 adhérents

Site internet : <https://www.fafidf.fr> Page FB : [Appel des Forêts d'Ile de France](#)

Page Instagram : [@foretsidf](#)

Nos grands principes

1. Adopter une sylviculture respectueuse de l'écosystème de la forêt
2. Maintenir et augmenter le puits carbone forestier
3. Préserver particulièrement les zones humides forestières, trésors de biodiversité
4. Dénoncer les tromperies sur le bois-énergie, non renouvelable (baisse puits carbone), non décarboné (2 fois plus de CO₂ que le gaz pour la même énergie utile produite), et émetteur de microparticules nocives
5. Proscrire les coupes rases même de petite surface, désastre écologique
6. Faire respecter les lois qui protègent les citoyens et leur santé

ATTENTION AU RISQUE DE PRESSION SUR LE BOIS-ENERGIE A CAUSE DU CONTEXTE ACTUEL SUR LE PETROLE ET LE GAZ !

Les problèmes principaux en IDF

02/04/2026

1. Les **zones humides forestières**, trésors de biodiversité, très impactées négativement par les travaux forestiers
2. La pollution plastique dans les forêts, notamment domaniales, énorme (plus de 400 kg/ha, 2 bouteilles par m², estimation non exhaustive de **plus de 30 tonnes de plastique non alimentaire**)
3. Les **nombreuses coupes rases dites sanitaires**, bénéfice financier de court terme contre un désastre écologique pour 30 ans au moins, alors que d'autres voies sont préconisées par des experts
4. Certains **massifs surexploités**, par récolte de grumes bien avant leur maturité, avec une forêt trop éclaircie ou par des coupes rases



Forêt de Beynes (78)

AVANT



APRES (en 2025)



Les zones humides forestières, trésors de biodiversité

Les zones humides forestières concentrent toute la biodiversité de la forêt :

- Lieux de **reproduction** amphibiens, insectes
- Lieux de **vie** : le milieu aquatique, le sous-bois et les arbres aux alentours en particulier chiroptères, amphibiens, insectes, oiseaux
- Lieux d'**hydratation** pour tous les animaux
- Lieux de **nourriture** pour toute la chaîne trophique

Les zones humides forestières, trésors de biodiversité

Les documents de gestion (PSG et documents d'aménagement ONF) **sous-estiment systématiquement les enjeux de biodiversité** relatifs aux zones humides.

Les **mares** sont « oubliées », les inventaires de biodiversité évitent ces lieux trop riches.

Les documents du CNPF comme de l'ONF indiquent qu'il faut (simplement) éviter d'intervenir à moins de 10 mètres, ne pas faire tomber d'arbres dans les mares. Ils ne sont même pas respectés. Rien n'est indiqué sur la **présence probable d'espèces protégées et sur les mesures de protection** qu'elles nécessiteraient.

Éléments de preuve :

- interventions toutes proches de zones humides à Orgerus, Feucherolles, Beynes, St Germain en Laye (forêts privées et publiques)
- étude des documents d'aménagement de Meudon, de Port-Royal, de Beynes, de St Germain en Laye.



Forêt de St Germain en Laye (78) parcelles 191, 199

02/04/2026

Etat des mares : végétation envahissante, lames d'eau insuffisantes, très peu d'inventaires de biodiversité, des espèces protégées inventoriées par des naturalistes



Pollution plastique généralisée

02/04/2026

Tout comme Nestlé, l'ONF abandonne ses déchets plastiques dans les sols forestiers depuis 15 ans au moins. Des plastiques non alimentaires parfois à proximité de forages d'eau potable.



Cas 1 pollutions anciennes (plus de 10 ou 15 ans)
Cas 2 pollutions visibles après ramassage ONF
Cas 3 pollutions visibles entre 3 et 8 ans

Massif	Cas			Surface estimée
	1	2	3	
Beynes	Parcelles 10, 34	Parcelle 10	Parcelle 10	5,7 ha
St Germain en Laye	Parcelles 9, 62, 119, 121, 190	Parcelle 9	Parcelles 91, 117, 195, 197, 221, 227	48,6 ha
Fausses-Reposes	Parcelle 100			3,7 ha
La Madeleine	Parcelle 11			4,4 ha
Port-Royal			Parcelle 35	1,9 ha
Versailles-Buc	Parcelle 63		Parcelle 60	3,9 ha
Verrières	Parcelle 117			3,7 ha
Rambouillet	Parcelle 11			3,8 ha
Fontainebleau	Parcelle x			
Marly	Parcelles 82, Les Bois Noirs		Parcelles 82, 85	8,3 ha
Surface totale				84 ha
Pollution 0,412 t/ha				34 tonnes

En Ile-de-France, sur 10 forêts domaniales, au moins 15 parcelles recensées pour les vieux plastiques.

Un écrit de la filière bois de 2004 explique la nuisance et son caractère illégal.

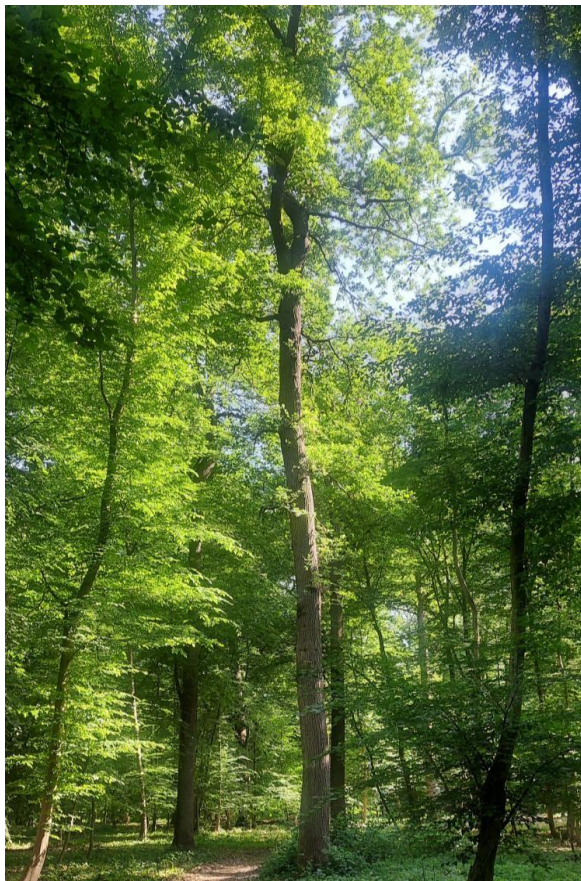
Malgré de nombreuses preuves, le procureur de Versailles a (pour le moment) classé sans suite une plainte de 2025.



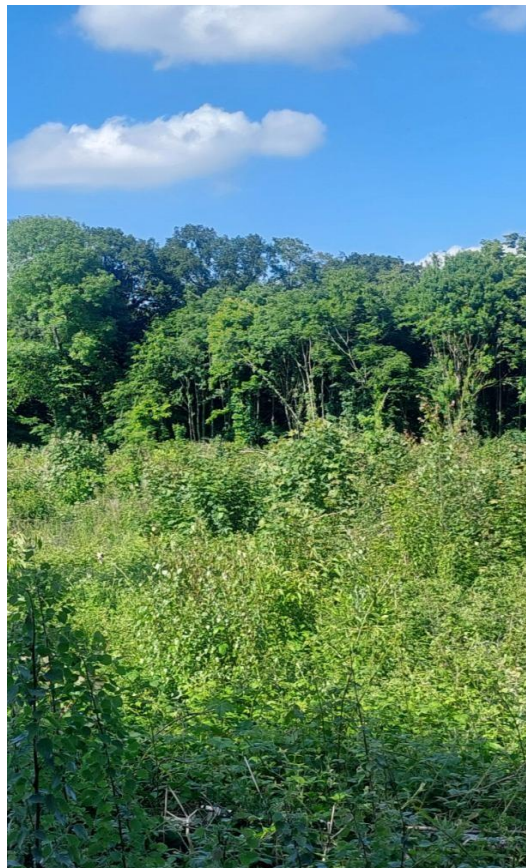
Forêt de St Germain en Laye (78) parcelle 171

02/04/2026

AVANT



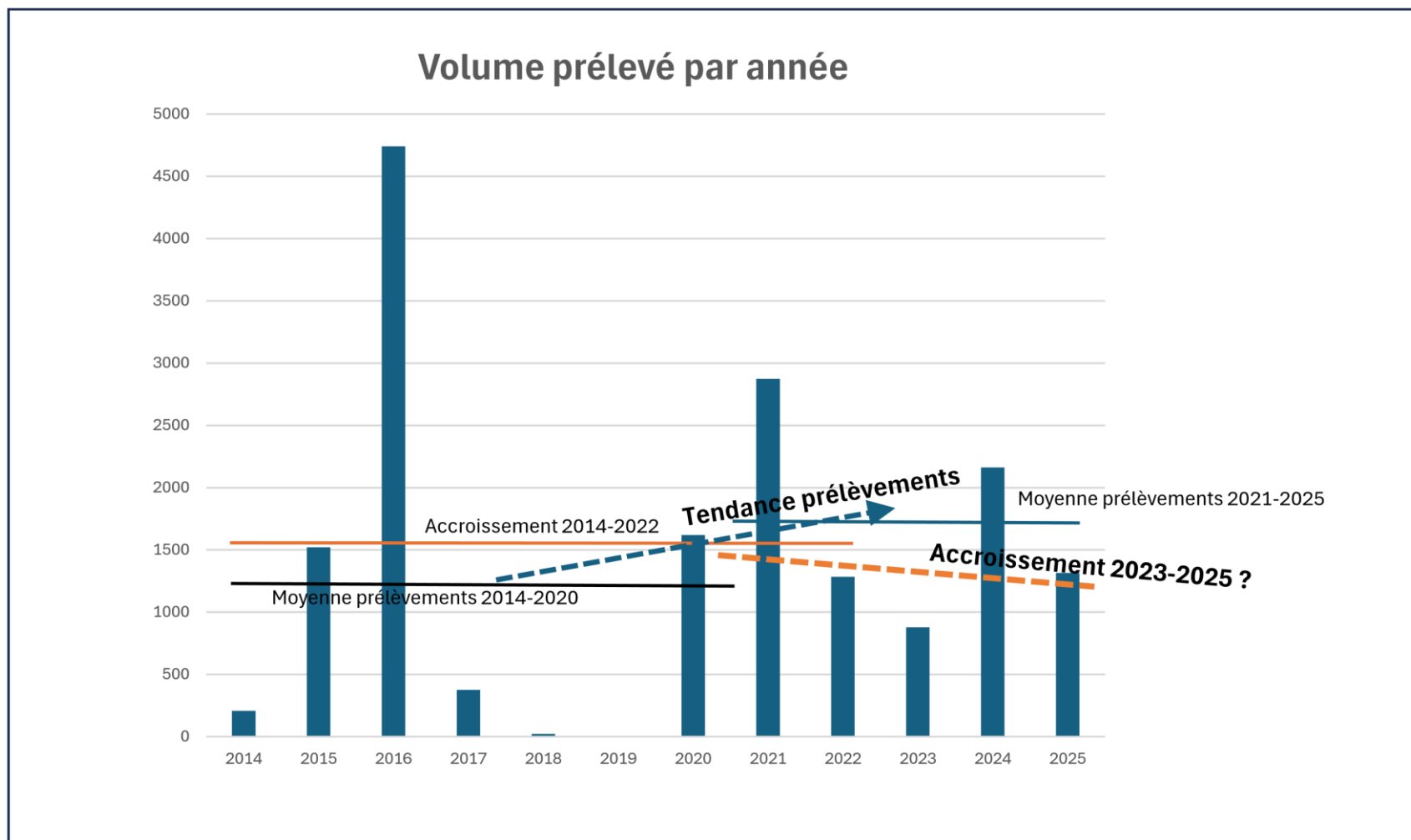
APRES (2025 : « Ilot d'avenir »)





SUREXPLOITATION de certains massifs : cas de Beynes (forêt fragile)

02/04/2026



Nous demandons

Un statut spécifique pour les forêts d'Ile-de-France avec :

- L'arrêt des coupes forestières pour les forêts urbaines et péri-urbaines, sauf élagage ou coupe de sécurité localisées et justifiées
- Pour les forêts non péri-urbaines, une limite des prélèvements de bois tenant compte d'un objectif de reconstitution des puits carbone pour chaque massif, discutées avec des experts (indépendants) scientifiques de la forêt
- L'arrêt des coupes rases même sanitaires (en cas de crise sanitaire, discussion d'une stratégie plus douce préservant la biodiversité et les sols)
- La protection des paysages, essentiels à la santé des habitants, et des forêts historiques
- Une remise en état, en urgence, mais en douceur, des mares et des zones humides délaissées depuis 10 ans au moins
- Une vraie protection des espèces protégées et de leurs habitats
- Une introduction prudente et uniquement par petite placette d'essences qui seraient mieux adaptées au réchauffement climatique



Appel des forêts
d'Ile-de-France



Merci pour votre attention !